

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	18 fr.
Six mois . . . . .	9
Trois mois . . . . .	4 50
Poste	
Un an . . . . .	20 fr.
Six mois . . . . .	10
Trois mois . . . . .	5

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers — . . . . .	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces

Les articles communiqués doi-  
vent être remis au bureau du  
journal la veille de la reprodu-  
ction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.  
Un trimestre commencé sera dû.

Voir les Dernières Nouvelles à la fin de la 3<sup>e</sup> page.

SAUMUR, 13 JANVIER

## M. CARNOT

Après la crise parlementaire, après la crise ministérielle, allons-nous avoir une crise présidentielle ?

M. Carnot est, dit-on, fort découragé.

Il est certain que l'Élysée, depuis quelque temps, n'est pas un agréable séjour.

Pour un homme qui n'économise pas sur son traitement et qui au contraire écorne très probablement son patrimoine, comme faisait le maréchal de Mac-Mahon, et comme ne faisait pas Grignon-Grévy, les fonctions de Président sont une très lourde charge.

Et, quant aux satisfactions d'amour-propre, les scandales qui font au parti républicain une auréole de honte ne sont pas pour flatter le chef de l'État.

Non seulement nous n'avons jamais attaqué M. Carnot, mais nous avons rendu justice à ses qualités, médiocres sans doute, mais précieuses en comparaison des tares qui furent découvertes chez son prédécesseur.

On sait que, depuis le début de la question de Panama, les républicains de la presse et du Parlement ont essayé de faire croire que c'était un complot monté par les réactionnaires contre la République.

Le cabinet Loubet ne fit-il pas cette déclaration à la tribune du Palais-Bourbon, déclaration d'autant plus maladroite que ce fut le grand argument employé par messieurs Rouvier et Floquet pour se défendre ?

La vérité est que ceux qui ont fait prendre l'air au plus grand nombre de petits papiers sont précisément des républicains.

N'est-ce pas M. Andrieux, ancien préfet de police de la République opportuniste, qui en avait le plus et qui en a dit le plus ?

Les républicains se sont empoisonnés eux-mêmes en remuant leurs ornières personnelles, et les réactionnaires n'ont été pour rien dans le développement d'une infection qu'ils ne peuvent plus réussir à étouffer.

### Le nouveau ministre de la Marine

En présence du refus de l'amiral Lefèvre, le président du Conseil a offert le portefeuille de la marine à l'amiral Rieunier, actuellement président du Comité des inspecteurs généraux. L'amiral Rieunier a accepté.

Le cabinet est donc au complet. On sait que l'amiral Rieunier commandait l'an dernier l'escadre de la Méditerranée et qu'il a, en cette qualité, représenté la France aux fêtes de Gènes.

### Nouveau Ministère

Le Ministère se trouve donc ainsi composé :

- MM. RIBOT, présidence du Conseil et intérieur.
- DEVELLE, affaires étrangères.
- BOURGOIS, justice.
- CH. DUPUY, instruction publique, cultes et beaux-arts.
- TIRARD, finances.
- Général LOIZILON, guerre.
- Amiral RIEUNIER, marine.
- VIETTE, travaux publics.
- SIEGFRIED, commerce.
- VIGER, agriculture.

### A LA CHAMBRE

Le nouveau président, M. Casimir-Perier, prononce un discours.

Ce ne sont pas les défaillances individuelles, dit-il, qui pourront atteindre la République.

Il demande à la Chambre d'attendre avec confiance et sang-froid les décisions de la justice, et de se mettre au travail.

M. Hubbard interpelle relativement à l'époque des élections générales. Il dit que le pays est irrité, qu'il y a deux gros coupables dans l'affaire Panama qu'on ne poursuit pas. Il faut savoir si le gouvernement avancera la consultation électorale, afin que les républicains puissent s'y préparer.

M. Chiché dit qu'il faut réviser la constitution qui a fait son temps, supprimer le Sénat aussi bien que la Chambre, et nommer une constituante.

M. Ribot répond à M. Hubbard que des mandats d'amener sont lancés contre Arton et Cornélius Herz. Il ajoute que l'affaire de Panama suivra son cours jusqu'au bout devant la juridiction de droit commun.

En ce qui concerne les élections, le président du Conseil répond vaguement. Il est évident que le gouvernement ne songe pas à la dissolution.

M. Ribot dit qu'il a pris le portefeuille de l'intérieur parce que c'est le poste le plus périlleux. Il termine en invitant la Chambre à laisser s'accomplir l'œuvre de la justice et à ne s'occuper que de la question budgétaire. — M. Robert Mitchel engage le gouvernement à rallier les hommes de bonne volonté et à faire succéder la tolérance à la persécution. L'ordre du jour pur et simple sur l'interpellation est voté par 329 contre 210.

Le bruit persiste dans les couloirs que le gouvernement va déposer pendant la séance une demande de poursuites contre plusieurs sénateurs et députés.

On ne dit pas les noms et l'anxiété est très vive.

La droite royaliste, en présence des scandales qui se produisent, se montre favorable à une nouvelle consultation des électeurs.

Un ancien ministre, membre de la Chambre, interpellera prochainement sur le rôle joué, en 1888, par M. Bourgeois, alors sous-secrétaire d'Etat, par rapport aux usages gouvernementaux, pratiqués par M. Floquet, ministre de l'intérieur et président du conseil.

M. Sans-Leroy aurait avoué avoir reçu 200.000 fr. pour voter le projet des obligations à lots.

### INFORMATIONS

L'Officiel a publié hier les nominations des nouveaux ministres. Il manquait le titulaire de la marine, qui n'était pas encore connu.

M. Loubet a remis à M. Ribot, après la séance de la Chambre, le service du ministère de l'Intérieur.

Le général Loizillon, ministre de la guerre, a rendu visite hier matin à M. de Freycinet, qui lui a remis les services de son département.

M. Peytral est nommé président de la Commission du budget.

M. le général d'Aubigny serait, dit-on, désigné pour le commandement du 1<sup>er</sup> corps, au conseil des ministres de samedi.

Le bruit du départ de M. L. Zé se confirme ; et l'on attribuerait la décision de M. Ribot à son égard à des indiscrétions et à des maladroitures du préfet de police au sujet de l'affaire du Panama.

### LE DOSSIER ARTON

Maintenant que, grâce à la diligence de la Commission d'enquête, on a pu mettre la main sur les lettres d'Arton saisies chez M. Propper, la Commission va demander communication de leur contenu. On en parlera à la prochaine séance.

12 Feuilleton de l'Écho Saumurois

## MARTHE

PAR JEANNE SANDOL

### XI

Deux jours plus tard, le traîneau du médecin de Suze est arrêté devant la porte du presbytère. Cette porte vient de s'ouvrir, livrant passage au docteur qui s'enveloppe dans de chaudes fourrures.

— Alors, vous êtes sans inquiétude, demanda le bon curé en serrant la main du médecin.

— Je ne vois rien de grave dans l'état du blessé. Cette plaie de la tête est un peu profonde, le malade n'a pas de fièvre ; mais le plus grand calme et un profond repos sont indispensables. Je ne reviendrai que si vous me faites appeler, monsieur le curé ; ceci vous prouve que je ne suis pas inquiet. Avec une constitution aussi solide que celle de ce jeune homme, un accident comme celui-là ne laisse pas de longues traces.

— Dieu vous entende, mon cher docteur, il serait malheureux que le dévouement de ce

brave garçon fût mal récompensé.

— Eh ! mon cher curé, cela se voit quelquefois, dit le docteur avec un ton légèrement sceptique.

Chez les Pelzac, il n'est question que de cet accident.

— Mais aussi, quelle imprudence, ne cesse de dire la bonne Claudine révoltée. Avoir permis à ce petit Martin, un enfant de 15 ans, de suivre une chasse aussi sérieuse ! Au premier hurlement des bêtes fauves, ce poltron n'a songé qu'à s'enfuir ; et sans la présence d'esprit et la force de son sauveur, ce malheureux enfant affolé roulait au pied du précipice. M. l'ingénieur l'a retenu à temps dans ses bras, mais il a payé pour lui ; la secousse qu'il a reçue l'a rejeté violemment sur la roche où sa tête a frappé. Il pouvait être tué net...

Cependant la prédiction du médecin s'est réalisée ; au bout de peu de jours, le blessé a pu quitter le lit, la plaie de la tête est fermée ; ce n'est que par prudence et pour complaire à son hôte, que l'ingénieur consent à retarder son départ.

François est retourné à ses occupations, emmenant avec lui sa jeune femme.

Au chalet des Pelzac, tout le monde a repris son train de vie ordinaire. Marthe, plus ardente que jamais à l'étude, passe de longues heures dans sa chambre, se préparant à l'existence sérieuse qui sera désormais la sienne. Le froid est moins intense, mais la neige ne cède pas encore ; le soleil qui la frappe lui laisse tout son brillant éclat. Marthe est toujours le charme de ce paysage argenté. Elle savoure surtout le grand silence de la nature. Cette couche épaisse de neige éteint tous les bruits, plus rien ne résonne et ne retentit : tous les échos sont sourds. Ce calme immense a surtout répandu dans l'âme souffrante de Marthe ses effets bienfaisants.

Chaque jour, après avoir entendu la messe et consacré la matinée au travail, elle prend une heure de repos qu'elle emploie en courses vagabondes. Elle s'en va, oublieuse du présent, faisant taire les préoccupations de l'avenir, ne faisant vivre dans son esprit que le passé ; non pas le court passé de sa jeune existence, mais les souvenirs d'une époque historique écoulée depuis de longs siècles et dont les lieux qu'elle habite ont été le théâtre.

En face du mont Cenis, vieux témoin de ces temps reculés, Marthe voit par la pensée

défiler dans un étroit sentier les corps d'armée de Charlemagne. Elle voit les guerriers escaladant ces hauts sommets à travers les difficultés sans nombre qu'ils ne parviennent à vaincre que par de courageux efforts. Tandis qu'aujourd'hui, grâce au progrès d'une civilisation dont Charlemagne fut, à son heure, le gardien et le flambeau, tout obstacle est vaincu, tout accès est facile, toute barrière est abaissée. Non seulement une large route circule aux flancs de la montagne, mais ces flancs sont ouverts, livrant un passage à des peuples que la nature semblait avoir séparés.

(A suivre.)

Une femme était accusée d'avoir volé des betteraves.

— Votre état ? demande le président à l'accusée.

— Veuve.

— Mais ce n'est pas un état... Garde-champêtre, dites-nous quelle qualité elle prenait quand vous l'avez arrêtée ?

— La meilleure, mon président, tout ce qu'il y a de mieux en betteraves.

La Gazette de France prétend qu'avant quatre ou cinq jours il éclaterait un très grosse affaire nouvelle.

On fait, en ce moment, les plus grands efforts auprès du gouvernement pour que toute l'affaire du Panama soit arrêtée.

Si le silence n'est pas obtenu on dira tout et il paraît que ce tout est gros de conséquences.

On ne craint pas d'affirmer que nous serions de beaucoup plus près d'une crise présidentielle qu'on ne croit, qu'il ne se passera pas peut-être 10 jours avant qu'elle éclate.

Cornélius Herz et Arton auraient livré tous leurs papiers et leurs secrets pour servir leurs vengeances.

Lord Dufferin, ambassadeur d'Angleterre, s'est rendu auprès de M. Ribot, et lui a fait les déclarations les plus rassurantes sur la mission de sir West Ridgeway au Maroc.

L'ambassadeur a affirmé que rien ne pourrait froisser la France dans cette mission et que sir West Ridgeway avait reçu l'ordre de s'entendre avec le comte d'Aubigny dans toutes les questions où l'Europe aurait des intérêts communs.

Le quai d'Orsay a été également informé officiellement par l'ambassade d'Allemagne que le garde forestier allemand qui a blessé un bûcheron français serait déféré aux tribunaux ; de plus, une indemnité de 25,000 francs sera donnée à la victime.

#### LE PROCÈS DE PANAMA

La troisième audience du procès de Panama a été consacrée à l'audition de M. Rossignol, expert, Monchincourt, liquidateur-judiciaire, et Rousseau, auteur du rapport de 1886.

#### AU TONKIN

De nouveaux et nombreux engagements entre nos troupes et les pirates sont signalés.

A Song, il a fallu livrer au chef Luc un combat qui n'a pas duré moins de dix heures.

#### Un journée historique

Le 10 janvier, dit un journal républicain, pourrait s'appeler la journée des débarquements.

En effet, le ministère a débarqué M. de Freycinet, devenu trop compromettant ;

M. Burdeau, ministre de la marine, s'est débarqué lui-même ;

La Chambre a débarqué M. Floquet, le grand homme du radicalisme.

Et tandis que ces opérations s'accomplissent dans les régions parlementaires, M. Charles de Lesseps faisait, au Palais de Justice, devant la première Chambre de la Cour de Paris, le tableau du régime de corruption que la France subit depuis quinze ans.

Le prévenu, transformé, par la force des choses en accusateur, bien mieux, en juge, prononçait contre nos gouvernants une retentissante condamnation.

Oui, le 10 janvier sera une date dans notre histoire.

Tout un monde politique s'est effondré ce jour-là.

Du régime opportuno-radical dont la cérémonie du 22 septembre dernier marquait l'apogée, il ne reste que des ruines naufragees.

### ÉTRANGER

#### LES ARMEMENTS DE L'ITALIE

On affirme qu'à la rentrée des Chambres, le général Pelloux demandera un fort supplément aux crédits inscrits sur son budget, à l'effet de pouvoir faire face à des dépenses en vue de nouveaux armements.

Cette nouvelle a produit une grande impression dans les cercles parlementaires. Les amis du ministère cherchent à justifier cette demande de fonds par les appréhensions qu'inspirerait la situation des affaires politiques en France.

D'autres laissent supposer que des ordres seraient venus de Berlin de compléter les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> corps d'armée qui, l'*Esercito Italiano* lui-même l'a avoué, n'existent que sur le papier.

#### UNE AFFAIRE D'ESPIONNAGE

On mande de Berlin au *Standard* :

« L'employé de chemins de fer Fuchs, arrêté récemment près de Lubeck, a, paraît-il, rendu au gouvernement français des dessins représentant l'artillerie et les fortifications allemandes ; il a été pris en quelque sorte en flagrant délit. »

#### LE GOUVERNEMENT ITALIEN ET LES PÈLERINS

Le journal *Unita cattolica* nous informe que le gouvernement a l'intention de soumettre à une visite médicale, aux frontières de l'Italie, les pèlerins qui se rendent à Rome, et cela dans le but d'empêcher l'introduction du choléra.

En réalité, il s'agit simplement d'une mesure vexatoire dirigée contre les catholiques étrangers.

#### LA DYNAMITE EN BELGIQUE

Les anarchistes belges ont tenté de faire sauter le cercle catholique de Seraing.

Les murs ont été renversés et des vitres cassées sur une étendue de cent mètres.

Il n'y a pas d'accident de personnes.

La Société industrielle de Zurich a décidé de ne pas se rallier aux procédés des commer-

cants de Bâle, Berne, Fribourg, etc., et de ne se livrer à aucune manifestation contre la France.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, le 12 janvier 1893

Le marché est beaucoup plus calme, le comptant oppose par ses demandes une résistance marquée aux tentatives de la spéculation à la baisse. Le 3 0/0 reste à 95 fr. et le 4 1/2 à 105 87.

La Rente Italienne se maintient ferme à 90 40.

L'action de la Banque de France est mieux tenue à 3,790 ; le bilan publié aujourd'hui est meilleur qu'on ne supposait.

Le Crédit Foncier reste ferme à 937 fr. Une réunion de 150 actionnaires environ représentant au moins 60,000 actions, a eu lieu hier dans le cabinet de M. Christophle qui leur a fourni les renseignements les plus rassurants sur la situation de l'institution.

La Banque de Paris se traite de 603 à 610.

La Société Générale dont le bilan, au 31 décembre, accuse un chiffre de 317,803 de bénéfices pour décembre, reste à 469.75. Le Crédit Lyonnais se raffermi à 732, attendu qu'on a la certitude que la Société n'a rien à voir dans les faits qui ont motivé l'arrestation d'un de ses chefs de bureau.

Le Comptoir National d'Escompte est en ferme tendance à 475.

L'obligation Beyrouth-Damas-Hauran s'échange au cours de 300 fr.

Les Chemins Économiques valent 407.

Ch. HEYMAN et C<sup>o</sup>,  
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

### Chronique Locale

#### ET DE L'OUEST

#### BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

#### Observations de M. DAVY

Opticien, place de la Bilange, 25 SAUMUR.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h	—	— 4°
Ce matin, à 8 h.	—	— 7°
Midi,	760 m/m	— 6°
Hausse	> m/m	
Baisse	> m/m	
Température minima de la nuit	—	— 10°

#### Incendie rue du Pressoir-Saint-Antoine

Cette nuit, à une heure et demie, un incendie s'est déclaré rue du Pressoir-Saint-Antoine, chez M. Gauray, dans une maison, isolée au fond d'un jardin, occupée par M<sup>me</sup> Pichery, blanchisseuse.

Au rez-de-chaussée de cette maison est installée une buanderie et le premier étage est habité par M. Gauray. C'est dans la buanderie que le feu a pris naissance. M. Gauray s'en est aperçu le premier et a jeté l'alarme dans le quartier.

Déjà les soliveaux de l'appartement prenaient feu et le parquet de l'étage supérieur

allait s'enflammer. Aidé des voisins, accourus à son appel, M. Gauray put arrêter les progrès des flammes et contenir le foyer de l'incendie dans des limites restreintes.

Pendant ce temps, les clairons des sapeurs-pompiers sonnaient la générale et réunissaient la compagnie. Les pompes du collège et du théâtre ont été amenées : celle du collège seule a été mise en batterie par le sergent Peltot, en attendant l'arrivée de MM. Maurat, lieutenant, et Prudhommeau, sous-lieutenant. Attaqué vigoureusement, le sinistre a été de peu d'importance et les dégâts peu considérables.

L'immeuble appartient à M. Maurat, peintre et lieutenant de la compagnie de pompiers.

Les dégâts sont purement matériels et comprennent, outre les dégradations de l'immeuble, évaluées à 700 ou 800 francs, du linge appartenant à la clientèle de M<sup>me</sup> Pichery, du bois, des tréteaux, des baquets, et tout un matériel de buanderie. Malheureusement ce matériel n'est pas assuré, et la famille Pichery, bien qu'ayant fait quelques économies, va être jetée dans la misère par cet incendie.

M. Maurat est assuré à la Compagnie Le Phénix.

Les causes de cet incendie sont inconnues ; la veille, M<sup>me</sup> Pichery avait fait la lessive. On presume qu'une étincelle a sauté, soit sur le linge, soit sur du bois, et a couvé pendant une partie de la nuit. M<sup>me</sup> Pichery avait cependant pris toutes les précautions nécessaires pour éviter ce malheur en couvrant son feu avant de partir à la nuit tombante.

Nous avons remarqué, au milieu des travailleurs, M. le Maire, M. Chauveau, juge d'instruction, M. le substitut du Procureur de la République.

#### Syndicat agricole d'Anjou

Une réunion du Syndicat agricole d'Anjou aura lieu dimanche prochain 15 janvier, à 2 heures 1/2 de l'après-midi, salle du Patronage de Nantilly.

M. Nicolle, directeur administratif, y fera une Conférence sur les syndicats et la reconstitution des vignobles.

#### Société Nautique de Saumur

La Société Nautique de Saumur donnera un bal le samedi 28 janvier, dans les grands salons du 1<sup>er</sup> du Café de la Paix.

La souscription est fixée à 5 fr.

On peut, dès à présent, se procurer des cartes chez MM. Rolland, rue Saint-Jean, et Bouin, 8, rue du Puits-Neuf, au Café du Commerce et au Siège social, Café de la Paix.

#### Musique Municipale

Nous apprenons que M. Milon, libraire et conseiller municipal, est nommé président de la *Musique Municipale* de Saumur, en remplacement de M. Bribard, nommé président d'honneur.

## SUZANNE D'ESTOUVILLE

PAR

### Le Marquis DE FODRAS

— Comment vous ne le connaissez pas, ma chère ! reprit Éléonore. Nous avons passé une soirée avec lui à Bois-Bouton, chez madame d'Étoges. C'était à coup sûr le plus remarquable de tous les hommes qui se trouvaient là.

— C'est possible, mais je ne l'avais pas remarqué : autant que je puis m'en souvenir, car bien des choses se sont passées depuis ce temps-là, ils m'avaient tous paru bien.

— C'est un homme d'une très-grande naissance, continua mademoiselle Loubert.

— Et d'un mérite fort solide, assure-t-on, ajouta Léonce qui lui savait bon gré de la manière franche avec laquelle il avait semblé revenir de ses préventions sur mademoiselle d'Estouville.

— Eh bien ! ma chère, pourquoi n'écouteriez-vous pas les propositions de madame d'Étoges ? dit à son tour madame Grauvail, qui n'avait pas encore parlé.

— Parce que je ne veux pas enchaîner ma liberté tant que je ne serai pas sûre que Suzanne ne peut plus avoir besoin de moi. Que deviendrais-je si elle venait un jour me demander un asile, et que j'eusse chez moi un maître qui ne voudrait pas la recevoir ? mais j'en mourrais de douleur !

« Comme elle est aimée ! pensa Éléonore pendant que madame Granval embrassait Claire avec attendrissement, et que Léonce s'approchait d'une fenêtre pour cacher son émotion. Refuser M. de Saint-Ibal pour rester la maîtresse de l'accueillir si elle revient ! en vérité, c'est de la folie ! je ne connais pas d'homme plus distingué, plus spirituel que M. de Saint-Ibal ; et si je n'étais pas promise et qu'il demandât ma main, certes il n'y aurait pas de raison au monde qui pût me déterminer à un refus. »

En ce moment un domestique entra et remit une lettre à mademoiselle de Royan.

— C'est de Suzanne ! dit-elle en poussant un cri de joie, et elle se hâta de rompre le cachet.

#### XIII

Lorsque mademoiselle Loubert avait rencontré Suzanne et son oncle, ils sortaient effec-

tivement de l'église Sainte-Élisabeth ; mais ce n'était pas là qu'ils s'étaient rendus d'abord en quittant leur modeste appartement de la rue du Cloître-Saint-Méry.

L'heureuse influence de la conversation du chevalier avec sa nièce, conversation que nous avons rapportée dans un de nos précédents chapitres, et qui avait eu lieu très-peu de jours auparavant, ne s'était pas prolongée au delà des quelques instants de sommeil que M. d'Estouville avait goûtés pendant que sa nièce priait, agenouillée auprès de son fauteuil. Le chevalier s'était réveillé sombre, abattu, et lorsque Suzanne l'avait engagé à se distraire par la lecture des livres qu'elle avait apportés, il s'était écrié avec emportement qu'il n'avait besoin de rien, et qu'il ne savait pas pourquoi il avait eu la sottise fantaisie de faire quelque chose.

La fin de cette journée et les journées suivantes avaient donc été morellement tristes pour la pauvre Suzanne. Quoi qu'elle fit ou dit, son oncle entraînait dans ses accès de fureur qui n'avaient de terme que celui des forces physiques du vieillard. Quelquefois même, sans y être provoqué par une parole de sa nièce, il prononçait des phrases incohérentes,

mais terribles, qu'il semblait adresser à des êtres imaginaires ou seulement visibles pour lui. La nuit, il sortait brusquement de son sommeil en poussant des cris déchirants et furieux, et quand Suzanne accourait près de lui, il lui disait qu'il était assailli par des fantômes, et qu'il voulait mourir pour s'en délivrer.

— Essayez de prier, mon oncle, lui disait Suzanne avec tendresse.

— Et que voulez-vous que je demande à Dieu ! lui répondait-il avec rage. Il a permis que je fusse criminel et il ne permet pas que je sois repentant : vous voyez bien qu'il est sans pitié pour moi.

— Vous ne parleriez pas ainsi, si vous saviez à quel point vous m'êtes cher.

— Il ne nous a réunis que pour me condamner à faire une victime de plus.

— Mon oncle, je ne mérite pas cette injure ; car il n'y a pas de jour, d'heure, de moment que je ne le bénisse de cette réunion.

— Ma nièce, je suis un misérable ! laissez-moi !

(A suivre.)

### Vol de lapins et de poules

Il paraît que l'on songe d-jà aux jours gras, car des gens au-si prévoyants que peu scrupuleux ont commencé leurs provisions aux dépens du sieur Tête-d'Oyes, dit Jasmio, à Saint-Lambert.

Dans la nuit du 11 courant, des malfaiteurs se sont introduits dans son poulailler et ont fait main basse d'abord sur une lapine et ses petits qui étaient à la porte, puis se sont retirés en emportant douze mères poules et onze poulets.

Le poulailler, attenant à la maison, est à quelques mètres de la pièce où dormaient les époux Tête-d'Oyes, qui n'ont rien entendu.

Jusqu'ici on n'a recueilli aucun indice qui mette sur la trace des voleurs.

### LA RÉPARTITION

#### des primes à la culture du chanvre et du lin

Beaucoup de cultivateurs se préoccupent de savoir si, pour avoir droit à la répartition des primes du chanvre et du lin, il est nécessaire que les parcelles ensemencées en chanvre ou en lin soient de vingt-cinq ares au moins.

Non. Tout cultivateur qui aura ensemencé un certain nombre de parcelles dont la superficie individuelle est inférieure à vingt-cinq ares, mais qui, réunies, forment un tout dépassant vingt-cinq ares, aura droit à la prime s'il a fait sa déclaration dans le délai voulu.

Nous disons, s'il a fait sa déclaration dans le délai voulu, parce que nous apprenons que des cultivateurs envoient en ce moment des déclarations de culture à l'administration.

Ceux-là ne pourront aucunement participer à la répartition des primes pour l'année 1892, attendu que les tableaux de répartition sont clos.

Ce sera à eux de prendre leurs précautions en 1893 pour ne pas arriver en retard. A. B.

#### Les retards de transmission télégraphique

De nouvelles plaintes sont formulées contre les retards apportés dans la transmission des télégrammes privés.

L'administration compétente a reconnu, après enquête, que ces retards proviennent d'un singulier abus de dépêches officielles qui ont, on le sait, la priorité d'expédition.

A Paris, depuis l'emploi des tubes pneumatiques, les chefs de service des différents ministères lancent, par voie télégraphique, de nombreuses convocations qui n'ont point un véritable caractère d'urgence et qui pourraient être facilement établies dans les bureaux inoccupés.

Dans les départements, les parquets, les intendants militaires et les agents des ponts et chaussées font également un usage immodéré du télégraphe pour des communications sans importance.

Il suit de ces abus de graves inconvénients pour les industriels et le public.

Les fonctionnaires ressortissant à tous les services de l'Etat vont être invités par circulaire à restreindre absolument l'usage des télégrammes aux affaires d'extrême urgence et d'une évidente importance.

#### Le crime de Brain-sur-l'Autillon

Nous avons signalé, en son temps, l'arrestation du sieur Bellois, comme auteur présumé du malheureux Mereau, de la Coutardière, commune de Brain.

M. le juge d'instruction continue ses recherches et croit tenir le vrai coupable; il multiplie interrogatoires ou expériences pouvant établir la culpabilité de cet individu.

C'est ainsi que, mardi dernier, profitant du dégel et de la souplesse du sol du jardin du concierge du Tribunal civil, il fit conduire Bellois dans ce lieu, le fit marcher sur les plate-bandes fraîchement bêchées afin de confronter l'empreinte de ses pas avec celles relevées dans le champ attenant à la maison de la victime.

Nous ignorons les conséquences de cette confrontation, mais dans l'intérêt de la justice comme de l'inculpé, nous souhaitons qu'elles soient concluantes d'une façon ou d'une autre.

#### Le crime de Marans

On annonce qu'un cinquième individu vient d'être arrêté. Il s'agit d'un vagabond qui, au moment du crime, avait été remarqué à Grez-Neuville et dont on avait perdu la trace. On l'a retrouvé, ces jours derniers, dans une maison d'arrêt, à Clermont-Ferrand; il serait, paraît-il, très compromis dans l'affaire. Il va être dirigé sur Segré. Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

En résumé, voici la cinquième arrestation provoquée par ce crime de Marans. Les quatre premières, on se le rappelle, sont celles de Peltier, Baudouin et des époux Daburon.

#### Bande de voleurs

Depuis quelque temps, une bande de voleurs s'est abattue sur le canton de Bourgueil et leur au-lace est inouïe, surtout dans la campagne où ils prennent tout ce qui leur tombe sous la main : poules, lapins, jusqu'aux vaches à l'occasion.

A trois reprises, ils ont essayé d'emmener des chevaux chez le sieur Mabileau et les frères Belliard, à Port-Boulet.

La semaine dernière, ils se sont introduits chez M. Letang, Ferdinand, débitant de tabac à Port-Boulet.

Après avoir fendu une vitre, avec un diamant probablement, ils ont ouvert une fenêtre et se sont introduits dans le magasin.

Là, ils ont enlevé le tiroir-caisse contenant de l'argent, des livres de comptes, des papiers et différents objets. Chargés de leur butin, ils se sont saurés par la fenêtre opposée à la première et qui donne sur le balcon; de là, ils ont gagné la route.

On contents de cet exploit, ils ont été forcer la porte de la cave et emporté une vingtaine de bouteilles de différents vins et liqueurs, ainsi que deux livres de beurre, qui se trouvaient dans la cave.

La gendarmerie de la Chapelle-sur-Loire fait d'actives recherches. On a découvert le lieu où les malfaiteurs ont festiné, puis brûlé les papiers et le tiroir.

Cet endroit se trouve isolé dans les prés et au moins à deux kilomètres de la maison dévalisée.

#### Au Conseil municipal de Loudun

Séance oragense samedi dernier au Conseil municipal de Loudun. Présentation de la statue de Théophraste Renaudot. On a choisi l'emplacement, il ne restera plus à s'occuper que du paiement.

On a jusqu'à présent recueilli cinq mille francs de souscriptions; on a imposé la ville d'autant; il paraît que M. le Maire a promis de combler la différence.

La dispute s'est engagée à propos du gaz. Un honorable conseiller, qui dirige l'industrie la plus importante de Loudun, a émis cette idée pleine de sens qu'au lieu de confier la direction de l'éclairage à un conseiller municipal qui n'a peut-être pas les connaissances suffisantes, il vaudrait bien mieux payer un employé qui serait responsable des déficiences de l'éclairage.

Mais M. Ricordeau, ancien confiseur, n'admet pas qu'on puisse critiquer ses lumières. Il s'est borné à répondre des gros mots et à dire que, si l'on n'était pas content du gaz, on n'avait qu'à ne pas en prendre!!

M. Ricordeau, comme chacun sait, a toujours été content; mais ce n'est pas une raison pour que tout le monde le soit. ARGUS.

#### Une arrestation

Le sieur Fougerat, ancien directeur d'une compagnie d'éclairage à l'électricité, a été arrêté par la gendarmerie d'Angers, en vertu d'un mandat d'arrêt du juge d'instruction de Poitiers et écroué dimanche dernier à la prison de Poitiers.

#### Les huîtres de Granville

Depuis le commencement de la dernière campagne des huîtres, qui comprend huit années jusqu'à ce jour, les bateaux de Granville, au nombre de 36, ont pêché 210,000 huîtres environ.

Les bateaux de Regnéville en ont pêché 21,000.

Ces huîtres ont été vendues au prix de 60 fr. le mille.

Maison Crémieux, tailleur, 27, rue d'Orléans, à Saumur.

Grand choix de draperie noire pour costume de cérémonie.

Habit doublé soie à 45 francs sur mesure.

#### Etat civil de la ville de Saumur

##### NAISSANCE

Le 13 janvier. — Henri Séquier, caserne de la Gendarmerie.

#### ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

SALLE DU CIRQUE (quai Gambetta)

Dimanche 15 janvier 1893, à 4 heures 1/2

#### Grand Concert extraordinaire

Avec le concours de

M. FERNAND LE BORNE, compositeur; Mlle GABRIELLE FERRARI, pianiste des Concerts du Châtelet; M<sup>me</sup> JANE MARCY, cantatrice de l'Opéra; M. M.-P. MARSICK, violoniste, professeur au Conservatoire de Paris.

##### Programme

1. Ouverture d'Euryanthe (Weber).
  2. Symphonie-Concerto pour violon, piano et orchestre, inédit, 1<sup>re</sup> audition. M<sup>me</sup> Ferrari; — M. Marsick. Sous la direction de l'auteur (Le Borne).
  3. L'Amour de Myrto. — I. Rencontre. — II. Berceuse. — III. L'Aube. — IV. Chant d'amour. — V. Mort de Myrto. M<sup>me</sup> Marcy. Sous la direction de l'auteur (Le Borne).
  4. Entr'acte de Don César de Bazan (J. Massenet).
  5. Morceaux de piano (Schumann, Liszt). M<sup>me</sup> Ferrari.
  6. Introduction et scherzo, Némouna (Lalo), pour violon et orchestre, dédié à Marsick M. Marsick.
  7. Valse de Homéo et Juliette, avec accompagnement d'orchestre (Ch. Gounod). M<sup>me</sup> Marsick.
  8. Ouverture de Guillaume Tell (Rossini).
- L'orchestre sera dirigé par M. Paul Frémaux, de la Société des Concerts du Conservatoire de Paris.

#### BOURSE DE PARIS

Du 12 Janvier 1893

3 0/0 . . . . .	95 »
3 0/0 amortissable . . . . .	96 25
4 1/2 . . . . .	106 »

Réclame macabre d'outre-Manche.  
Lu a la devanture d'un entrepreneur de pompes funèbres, à Londres :

##### FUNÉRAILLES AU RABAIS

« A quoi bon vivre quand on peut se faire enterrer à si bon marché ? »

Un monsieur entre dans un magasin de musique.

— Vendez-vous des morceaux de piano? demandé-t-il à un employé.

— Non, monsieur, nous ne vendons que des pianos entiers.

#### Théâtre de Saumur

Bureaux : 8 h. 1/2. Rideau : 8 h. 1/2.

Directeur : Yves GUILLOU

Lundi 16 Janvier 1893

Première Représentation (reprise) de :

#### LAKMÉ

Opéra en 3 actes, de Gondinet et Ph. Gille, Musique de Léo DELIBES

Au deuxième acte,

#### GRAND BALLET DES ALMÉES

Réglé par M<sup>me</sup> RITA RIVO

Il est sage, lorsqu'on achète un produit spécialisé, liqueur, parfum, etc., etc., de s'assurer qu'il n'est pas imité ou contrefait. Cette précaution est encore plus indispensable quand il s'agit d'un médicament. Combien, par exemple, ont fait emplette de Liqueur de Goudron, de Capsule de Goudron, croyant acheter du Goudron Guyot et des Capsules Guyot, et qui, n'ayant pas été soulagés, doutaient de la valeur du remède. Qu'en savaient-ils puisqu'on ne leur avait servi que des imitations trompeuses de ces médicaments si recommandables contre les rhumes, les bronchites, les catarrhes et, d'une manière générale, contre les affections des organes respiratoires? Un malade avisé, quand il achète du Goudron Guyot (liqueur) ou des Capsules Guyot s'assure que l'étiquette du flacon porte bien : Maison L.

## Dernières Nouvelles

On continue à affirmer que des arrestations seraient imminentes.

Nous étions bien informés en annonçant que M. Lozé allait quitter la préfecture de police.

Plusieurs de nos confrères confirment notre information et ajoutent que M. Lozé serait nommé trésorier général.

L'on parle pour le remplacer de M. Soinoury, de M. Rivaud, préfet du Rhône, et même de M. Pichon, député de la Seine.

#### NANCÉVRES DE LA TRIPLE-ALLIANCE

Londres, 12 janvier. — Lord Rosebery a eu, aujourd'hui, des entrevues particulières avec chacun des ambassadeurs de la Triple-Alliance et de l'Espagne.

#### Dernière Heure

Service spécial de l'Echo Saumurois.

Paris, 13 janvier, 1 h. soir.

Les présidents des groupes républicains du Sénat ont fait une démarche auprès de M. Ribot pour lui exprimer leurs inquiétudes au sujet de la campagne calomnieuse dirigée contre le Président de la République, et pour l'assurer de tout leur concours afin d'y mettre un terme.

On assure au Palais de Justice que l'instruction de l'affaire Bathaut est presque entièrement finie. Il est question d'en faire une affaire distincte qui pourrait venir très prochainement devant la juridiction compétente, avant celle des administrateurs de Panama et de M. Sans-Leroy.

Il est inexact que M. Ribot doive être nommé ministre plénipotentiaire à Lisbonne.

HAVAS.

#### Imprimerie P. Godet

4, Place du Marché-Noir, Saumur.

#### NOUVELLE COLLECTION de Cartes

Pour MENUS de Dinners, Lunch, Soupers, etc.

Cartes de visite, 4 fr. 50 le cent.

FRERE, à Paris, 19, rue Jacob, 19. C'est la seule maison où l'on fabrique le véritable Goudron Guyot (en capsules ou en liqueur).

**OUTILLAGE POUR AMATEURS et INDUSTRIELS**  
Fournitures pour le Découpage  
FABRIQUE de TOURS et SCIENS-MÉCANIQUES  
OUTILS de TOUTES SORTES - BOITES d'OUTILS  
TIERSOT, 8<sup>me</sup> rue des Gravillars, 16, Paris  
MOUS CONCOURS 1890  
Le Tarif-Album (250 pages, 600 grav.) franco contre 0.05.

#### ÉPICERIE CENTRALE

Rue Saint-Jean.

Pâtés de foies gras et Gibiers truffés des premières marques

Pâtés de foies gras truffés, terrine n° 14	1.75
—	12 3.00
—	10 4.25
—	9 5.50
—	8 7.25
—	7 10.50
—	6 14.00

Foies gras au naturel, de 4.50 à 4.75  
Pâtés de foies gras de Canards, n° 10 4.25  
Pâtés de foies gras truffés de Canards, n° 12 3.25  
Mauviettes désossées, truffées et farcies aux foies gras 3.50  
Pâtés d'Alouettes, depuis 1 fr. 25 jusqu'à 5 fr. 50  
Pâtés de Grives, de Faisan, de Bécasse, de St-Hubert, depuis 2 fr. 60 à 5 fr. 50

PÂTES EN CROÛTE SUR DEMANDE EN 24 HEURES  
Tous frais broyés sur place, depuis 1 fr. la boîte.

Le Gérant : G. JOUAUST.

Etude de M<sup>e</sup> GEORGES FERRIERE, commissaire-priseur à Saumur, 64, rue de Bordeaux.

## VENTE

Aux enchères publiques  
Après faillite du sieur Ruesche et  
après départ de M. P...

A Saumur, rue d'Orléans, 33, en  
la salle des ventes mobilières,  
Le LUNDI 16 JANVIER 1893, à 1 heure.

Il sera vendu:

Bois de lits, lit-cage, literie complète, armoire, buffet, huche, habot, commodes, fauteuils, chaises, tables, pendule, réveil, montre en argent, ustensiles de cuisine, de ménage et de chauffage, tableaux, machine à coudre, couteaux, galerie de foyer, bonne machine à imprimer, accordéon, liège de corps et de ménage, garde-robe, vaisselle, verrerie, débris. — 70 bouteilles de vin rouge, 300 bouteilles vides.

Une très belle paire de harnais.

— Livres.

Par le ministère de M<sup>e</sup> GEORGES FERRIERE, commissaire-priseur à Saumur, 64, rue de Bordeaux.

Expressément au comptant, 10 pour cent en sus.

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION  
Le dimanche 19 février 1893, à 4 heures du soir,

A Saumur, en l'étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire,

## UNE MAISON

AVEC TOUTES SES DÉPENDANCES  
Et jardin avec puits et bassins,  
Située au Chapeau,  
commune de Saint-Lambert-des-Leves,

Appartenant aux époux BRÉHÉRET-AUDINEAU.

Pour la désignation, voir les affiches.

## A LOUER

PRÉSENTMENT

## UN JARDIN

Situé au Pont-Fouchard.

S'adresser à M<sup>e</sup> veuve GIRARD, rue Saint-Jean, 37.

## A Affermer BOULANGERIE

Aux Ulmes.

S'adresser à M. DEROUET-FOULARD.

Etude de M<sup>e</sup> ROUGET, notaire à Cinq-Mars.

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le DIMANCHE 15 JANVIER 1893,

En l'étude dudit M<sup>e</sup> Rouget, notaire,

## La Belle PROPRIÉTÉ DU HAUT-GRUAIS

Située communes de Langeais et Avrillé, d'une contenance de 102 hectares, dont 80 hectares en bois. Chasse magnifique.

## A LOUER

APPARTEMENT

Au 2<sup>e</sup> étage

Composé de trois pièces, mansarde, décharge et grenier.

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE désire se placer pour la Saint-Jean; la femme soignerait la basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

## A VENDRE UNE MAISON

A Saumur, rue de Fenel, 29.

S'adresser à M<sup>e</sup> PASQUIER, notaire à Montsoreau.

## A VENDRE OU A LOUER

Excellent Terrain Potager

Très bien affrui

D'une contenance de 70 ares.

Avec maison, pressoir, pompe et bassin.

Situé au Pont-Fouchard.

S'adresser à M<sup>e</sup> veuve COURALEAU, rue de Bordeaux, 40.

## PÂTISSERIE - CONFISERIE - GLACES

Vins fins, Liqueurs, Sirops

## E. HARDY

Successeur de M. TROUVÉ

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

Grand choix de Fantaisies et Nouveautés pour NOËL et le jour de l'AN, depuis les prix les plus minimes.

TOUS LES BONBONS

Sont de qualité supérieure

## Hôtel Restaurant des TROIS ANGRES

## A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.  
Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 et 2 fr.  
Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe à toute heure  
Diners en ville sur commande. — Banquets et Noces. — Prix modérés.

N.-B. — Tripes à la mode de Carn, le samedi et le dimanche.

## GRANDE ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Ducier et d'Orléans

## IMBERT FILS

Fromages extra		Saucissons de Lyon, d'Arles et de Lorraine	
Camembert double crème.	0,60	Saucissons fumés, 2 pour	0,25
Brie, véritable, 1/2 kil.	1,40	Poitrine fumée, 1/2 kil.	1,40
Gruyère, extra, —	0,85	Jambon désossé roulé,	1,50
— Emmenthal, —	1,20	Pâtés de foies gras truffés, de Strasbourg et de Russek,	1,75; 2,75; 3,75; 5 et 8 fr.
Port Salut, de la Trappe,	1,50	Crème de foies gras pour Sandwichs	la boîte 1,10 et 2,25
Roquefort,	1,60		
Hollande pâte grasse,	1,10		
Choucroute de Strasbourg,	2,00		

Pâtés truffés: Alouettes, Bécasses, Grives, Perdreaux, Lievre, la terrine, 2,75, 3,75 et 5 fr.

Câteaux Lorientais, 60, 1,20 et 1,40

## EN VENTE

## HISTOIRE de SAUMUR

Pendant la Révolution

Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY

Chez tous les Libraires.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>e</sup>  
Rue Jacob, 56, à Paris

## LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND  
12 PAGES IN-4

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, UN SUPPLÉMENT consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes: dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint de s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>e</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en prenant soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

Première édition: trois mois 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro: trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département

## Américain - Tampon

BREVETÉ S. G. D. G.

Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre

ÉCONOMIE, PROPRIÉTÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE

LE MEILLEUR DES TAMPONS

En vente à l'imprimerie PAUL GODET, place du Marché-Noir

Et chez tous les Libraires de Saumur

Saumur, Imprimerie PAUL GODET.

Vu par nous, Maire de Saumur, en légalisation de la signature du Gerant,  
Hôtel-de-Ville de Saumur 1893

## Pas de CREDIT LIQUIDATION Pas de condition

## AU GRAND BAZAR

Tenu par DAVEAU, Doreur

Rues du Puits-Veuf, 14, et de la Cocasserie, 15 et 17

## SAUMUR

## Etrennes 1893

A l'approche de nouvel An, cette Maison rappelle à sa clientèle que c'est

## La dernière année

qu'elle tiendra les 5 nets, Objets d'Art et de Fantaisie convenables pour Etrennes. En conséquence, ces marchandises seront données

## A N'IMPORTE QUEL PRIX

afin d'en décharger les Magasins; c'est donc dans cette Maison que l'on trouvera

## de Véritables Occasions! du Véritable Bon Marché!

Aux nombreux et fidèles clients de ses Ateliers des Dorure et d'Encadrements, M. DAVEAU fait connaître qu'il s'est adjoint un ancien patron d'une maison de dorure d'Angers, ce qui lui permet de garantir la promptitude et le bon soin dans ses travaux de

## DORURE ET D'ENCADREMENTS

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,

Dans les 24 heures on échangeera les Marchandises qui ne plairont plus.

Dans les 24 heures on remboursera les Marchandises qui ne plairont plus.